L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE. COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No.* 94, *entre Royale et Bourbon.*

No. 195. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 11 MAI 1829. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui desireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la cuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick América, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fév. Rue Royale. No. 67.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fait, fin et commun.

27 fév. MATHIEU & PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

CHAPEAUX.

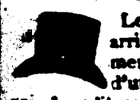

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

7 mars. E. DEBERGUE.

Dissolution de Société.

LA société qui existait entre Charles Jourdan et Félix Paul, sous la raison de CH. JOURDAN & Co. est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er. Avril: Ch. Jourdan est seul chargé de la liquidation; en conséquence ceux qui ont quelques réclamations à faire, et ceux qui doivent à la ci devant société sont priés de se presenter, comme aussi ceux qui doivent à la ci devant société sont priés de s'acquitter le plutôt possible.

CH JOURDAN.
8 avril FX. PAUL.

PENSION BOURGEOISE.

MME BLOIS prendra en pension des personnes décentes, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchoupitoulas, faubourg Ste. Marie, au prix les plus modérés. 27 mars—1m.

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus du Havre.

3 balles Toile écrue pour pantalon.
dito Coutil do. pour pantalon.
D'importations antérieures.
200 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonchons eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feue Vve. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

17 mars—3 A. DREUX.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
DES NATCHITOCHES,
6ème. CLASSE.

Le tirage aura positivement lieu à la Nouvelle-Orléans, le JEUDI 21 Mai 1829.

Le tirage de la 7e. classe de la Loterie des Natchitoches aura lieu le 3 Juin 1829.
Le tirage de la 8e. classe de la même Loterie aura lieu le 30 Juin 1829.
Le tirage de la 9e. classe de la même Loterie aura lieu le 11 Juillet 1829.
Le tirage de la 10e. classe de la même Loterie aura lieu le 25 Juillet 1829.
Le tirage de la 11e. classe de la même Loterie aura lieu le 8 Août 1829.

PROSPECTUS

1 lot de	$ 10000	est	$ 10000	
1 do	do 4000	do	do 4000	
1 do	do 2500	do	do 2500	
1 do	do 1800	do	do 1800	
1 do	do 1600	do	do 1600	
1 do	do 1352	do	do 1352	
1 do	do 750	do	do 4500	
6 lots	do 550	do	do 3300	
6 do	do 350	do	do 2100	
156 do	do 60	do	do 9360	
780 do	do 8	do	do 6240	
7800 do	do 4	do	do 31200	
				77952

8260 Lots.

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $8; moitiés, $4; quarts, $1—Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de $40, les moitiés et quarts en proportion.

E. DEBERGUE, DIRECTEUR.

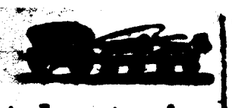

Hôtel Pontchartrain.

LES Srs GIRAUDEAU Jne. ont l'honneur de prévenir le public qu'ils vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'*Hotel Pontchartrain*, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ose espérer mériter l'encouragement du public.

Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera prêt tout ce qu'on pourra désirer. 25 avril.

$25 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, un nègre nommé DICK BROWN, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, mesure française, fortement constitué nez plat, figure très-noire; il a plusieurs marques sur la figure. Quand il s'est absenté de chez le soussigné, il avait des pantalons de cotonnade bleue avec des pièces aux genoux, une chemise de gingas et un gilet de calmouck blanc. Il a emporté avec lui un paquet de hardes. Ledit esclave a été acheté de M. Stephen Peillon, il y a environ quatre mois et demi. La récompense ci-dessus sera donnée à toute personne qui le fera enfermer dans une des geoles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné, faubourg Marigny, rue Marigny, No. 112.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas recevoir ou cacher ledit nègre, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi.

Mrs. les Shriffs des diverses paroisses de cet Etat sont priés de porter leurs soins à l'arrestation de cet esclave.

21 av.—3, 115j. FRANÇOIS ROBOUAM.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON de chez le soussigné, dans la nuit, le mulâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 40 ans, ne variant qu'anglais, taille d'environ 5 pieds 8 pouces français, très gras, figure ronde et les cheveux frisés, ayant une forte cicatrice au haut du front, a mal à un pied, ce qui le fait boiter: il sombe quelquefois dans des crises, et a l'habitude de travailler sur la levée ou à bord des bâtimens. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira à la geole ou à son maitre, rue Bourgogne, entre les rues du Maine et St.-Philippe.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur ou autres embarcations, sont prevenus de ne point recevoir ledit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

22 avril.—3. J. R SAUVAGE.

BUREAU DE L'ADJUDANT ET INSP. GÉNÉRAL.
Nouvelle-Orléans, 23 Avril 1829.

CONFORMEMENT à la 13ème. section du Pacte intitulé: "Acte supplémentaire aux divers actes relatifs à la Milice, approuvé le 17 Mars 1813, tous les Commandants de Régiments, de Bataillons et de Compagnies et autres officiers de milice; tous les anciens officiers qui ont donné leur démission, et enfin tous les bons citoyens, dans l'étendue de la Nlle.-Orléans et ses faubourgs (à l'exception des commandants et membres des compagnies de volontaires) qui peuvent avoir en leur possession des armes ou des accoutremens appartenant à l'Etat, sont invités à les remettre à l'arsenal de l'Etat, rue St. Pierre, No. 90, afin de mettre l'Adjudant et Inspecteur Général à même de se conformer aux dispositions de la section susmentionné.

A. PEYCHAUD,
25 avril. Adjt. et Insp. Gén.

AVIS.

LA société qui a existée entre moi et A. FONVERGNE, est dissoute à dater de ce jour.

22 avril—3t. F. ESCOFFIE.

EN la calle de Santa-Ana, entre la Plaza de Armas y calle Réal, al mismo lado de la casa de la Fabrica, se halla un surtido de Chocolate de todas clases, Tabaco rape, Puros y Cigaros, y el Remedio del Dr. Leroy; todo por mayor y menor, y á precios muy equitativos.

Dichos señores ofrecen á los caballeros aficionados que tengan la bondad de darles algunas ordenes, cumplirlas con el mayor gusto y esmero. 10 de abril—6

UN professeur de musique, déjà connu dans cette ville désire trouver quelques écoliers pour la GUITARE. Il fait usage d'une méthode tellement simple et facile, qu'en peu de tems on peut se servir avantageusement de cet instrument. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance pourront s'adresser au café de Dn. Ildefonso Garcia, encoignure Condé et Place d'Armes. 21 Avril.—2f.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa Boutique de *Barbier et Repasseur*, à la rue Dumaine, entre les rues de la Levée et Condé, où il continuera sa profession. Etant dans un local plus vaste et plus élégant, il espère que ses habitués continueront à venir chez lui.

JOACHIN CIRILO.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—ce 29 Avril 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

Francisco Mongiso vs. *ses créanciers* } SUR la lecture et l'enrégistrement de la pétition et des documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une réunion des créanciers dudit pétitionnaire ait lieu, en pleine Cour, le 21ème. jour de Mai 1829, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'objet de ladite pétition; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Je certifie l'extrait ci-dessus conforme.

30 avril—3 Thos. S. KENNEDY—Greffier.

PAR ordre de la Cour des Commissaires dans et pour la paroisse St. Charles, avis est par le présent donné aux créanciers de feu *P. E. Foucher* et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à faire connaître, dans dix jours de date, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution établi par l'administrateur ne serait pas homologué et les administrateurs déchargés.

Paroisse St. Charles, 16 Avril 1829.

J. M. MOREL GUIRAMAND.
16 avril. Juge de la Cour des Preuves.

Tirage de la 8ème. Classe de la
LOTERIE
De l'Eglise Evangelique Française.

No. 382,	$5000	No. 4133,	$2500
No. 2812,	1800	No. 4348,	1500
No. 9650,	1000	No. 6537,	600
No. 957,	500	No. 7385,	500
No. 8888,	500	No. 8693,	500

Nos. 855, 6875, 7162, 1819, 3363, 7936, 6052, 7444, 9269. Chaque $100

Tous les billets finissant par	68,*	$10
" "	94,† ou 07,	5
" "	0, 2, 4, 6 ou 8	4

*Auront droit à deux lots, $10 et 4.
† " " " " 5 et 4.

On trouvera à tous les bureaux de loterie des listes détaillées.

D. MALCOLM—Directeur

Pour le paiement comptant ou le renouvellement dans la Loterie de l'Eglise Catholique, qui sera finie Samedi, (Gros lots $10,000—billets 4 piastres.) S'adresser à l'un ou à l'autre des bureaux de MALCOLM, rue de Chartres, Nos. 54 et 86 8 mai.

AVIS—ATTENDU qu'Alexandre Grivot, dit Baton Rouge, s'est adressé à moi, à l'effet d'annuler des deux obligations qu'il a souscrites le onzième jour de Février mil huit cent vingt sept, comme principal, conjointement avec Victor Hébert, Ursin Landry et Onéziphort Bernard, ses sécurités; et d'une obligation qu'il a souscrite le vingt-cinquième jour de Février mil huit cent vingt sept, comme principal, conjointement avec [illegible] B. Hébert et Onéziphort Bernard, ses sécurités;

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétariat de l'état, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingtième jour de Février 1829.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur, GEORGE A WAGGAMAN,
21 avril *Secrétaire d'Etat*

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par les derniers bâtimens de Bordeaux et du Havre.

15 balles de brain pour moustiquaire, 3-4 ière. qualité.
100 pièces de velours coton, (pour le marché espagnol.)
4 balles de toile grise pr pantalon. 4 do Jéontine.
100 pièces coutil écru. 12 balles fil de Rennes, très fin.
D'importations antérieures.
250 bques vin rouge de Bordeaux de 24 à 50 piastres.
15 tierçons vin blanc haut Barsac et Sauterne.
25 caisses de prunes par 10e. de boite.
1500 do. de vin rouge et blanc, diverses qualités. 10 boucauds fil à voile et à seine.
15 cs. serrures et autres ferrements.
20 tierçons vin aigre blanc. 10 pipes eau de vie 4e. preuve.
20 damejeannes eau de vie de Cognac, très vieille, et 1ère. qualité.
20 do. vieux vin d'Oporto depuis 8 ans dans le pays.
40 barils de café 1ère. qualité, de St. Yago de Cuba.
50 surons de tabac de Cube, pour cigarres. 20,000 bouchons pr. bouteilles et damejeannes. 16 avril.

Florences, Draps français &c.

LES soussignés débarquent dans ce moment des navires Waltham et Milton de Bordeaux, et offrent à vendre

Des Florences de couleurs assorties.
Draps français et circassiannes.
4ème. preuve Eau-de-vie Cognac, en pipes et en barils de 18 gallons, d'une qualité supérieure.
Tableaux à musique.
Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment général de vin rouge de Bordeaux, en barriques et en caisses. G. D'BORDUZAT & co.
8 avril Rue Royale, No. 108.

BEURRE & GRAISSE.—33 frequins de Beurre de 1ère. Qualité, première qualité, arrivé par le navire Illinois, et 60 barils [illegible] à vendre par

1er. mai. [illegible]

AVIS.

ATTENDU que Samuel S. Wheeler s'est adressé à moi, demandant la concellation de deux obligations souscrites par lui, la première, le 16 Avril 1828, comme Shérif de la paroisse de la Fourche-Intérieure, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean Louis Labadie & Co. comme cautions; la seconde, le 18 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Maranges et Aubin B. Thibodeaux, comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à fournir, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours qui suivront la publication de cet avertissement, les raisons pour lesquelles les dite obligations ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle-Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de la Louisiane.
G. A. WAGGAMAN
Secrétaire d'Etat. 31 mars

AVIS.

ATTENDU que William C. Randall s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite le vingtième jour de Mars mil-huit-cent-vingt sept, comme annotateur des hypothèques de la paroisse de l'Ascension, conjointement avec David A. Randall, comme caution, soit levée et annulée;

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des presentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques legales qui en resultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur.
[illegible]
Secrétaire d'Etat.
8 avril—1m

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. E. DEBERGUE.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme bien recommandé et qui pourrait s'employer sur une habitation en qualité de gérant, et même d'ingénieur, s'il s'y trouvait un moulin à vapeur. Il peut enseigner les premiers élémens des langues Française, Anglaise et Espagnole. S'adresser au bureau de l'Abeille. 1er avril

---

ESCLAVE EN MARONNAGE.

EST partie marronne depuis une quinzaine de jours, une griffonne américaine nommée PATIENCE, native du Kentucky, agée d'environ 30 ans, d'une belle taille, et très puissante du corps, ayant quelques dents du devant cassées. Elle ne parle qu'Anglais; elle était habillée, lors de son départ, d'une robe de ciamoise rouge foncé, mais il est possible qu'elle ait changé de vêtement. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné; ou la mettra à la geole.

Les capitaines des bateaux-à-vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

3 avril—3 C. GRANDPRE'.
Rue Bourgogne, entre Hopital et Quartier.

AVIS.—La société ci-devant connue sous la raison de PETELLAT, GILLET & Co., est dissoute, d'un commun accord, à compter de ce jour.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre ladite société, sont priées de se présenter immédiatement, et celles qui pourraient lui devoir sont priées de vouloir bien régler avec l'un ou l'autre des soussignés.

F. PETELLAT.
F. GILLET.
Jn. Jh. BLANCHARD.
1er. avril—6 Par F. PETELLAT.

RECU par le navire *Antioch*, venant du Havre, et à vendre par Mde. Vve. DUPAS, à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse:

Pâtés de lièvre truffés; Dindes aux truffes;
Truffes pures; Pâtés de perdreaux truffés;
Lamproies; Perdrix truffées et roties;
Cuisses d'Oies; Sardines à l'huile et au beurre;
Fruits conservés en bouteilles;
Saucissons de Lyon, ditto de Boulogne.
3 Avril—4

AVIS.—Le soussigné devant partir pour France dans très peu de tems (le 25 court.) prie les personnes à qui il pourrait devoir, de vouloir bien se présenter à son domicile pour être soldées. En même tems, il espère que ceux qui lui doivent voudront bien profiter de cet avis pour se liquider.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il a à vendre quelques instrumens de musique tels que violons, guitarres, &c., qu'il cédera à des conditions très-avantageuses.—De plus un fond de cabaret, en bloc ou en détail.

16 avril—4 P. BRESSLER,
A l'encoignure Bourgogne et Royale.

MAISON A VENDRE.

CETTE maison est située sur le canal Carondelet au coin de la rue Trémé. Elle est batie en bois et composée de deux grandes chambres, deux cabinets et deux galeries, l'une sur le devant et l'autre sur le derrière, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeur; il forme un ilet et est entouré en pieux debout:—S'adresser à cette imprimerie pour les conditions. 21 Avril

---

Avis au Public de tous les Etats-Unis.

AYANT été depuis le commencement de 1824, sans cesse occupé de changemens dans la construction des Moulins à Scies, je crois devoir, d'après un mûr examen des lois des Etats-Unis relatives à l'encouragement des arts; je crois devoir, dis-je, informer le public de tous les Etats-Unis, que je réclame du gouvernement fédéral, le droit exclusif de faire usage d'un mouvement de scies, de moins de 16 pouces de long. D'après les renseignemens qu. j'ai eus de toutes les personnes expérimentées dans cette partie que j'ai pu consulter, on a généralement cessé de se servir des mouvemens de 18 et de 20 pouces, pour en employer de 24, de 30 et même de 36 pouces; parce qu'on croit que plus le mouvement est long, et plus il y a d'avantage. Par ma propre expérience, je me suis convaincu du contraire; j'ai reconnu que le mouvement le plus court est le meilleur, pourvu toute fois qu'il soit supérieur à la distance de deux dents des scies. Je prie les honorables juges et notables de toutes les paroisses des Etats-Unis, de jeter un coup d'œil sur les moulins établis dans leur paroisse, et de noter particulièrement la longueur du mouvement des scies. Je considérai comme faisant usage de ma découverte, tous ceux qui se serviront de scies ayant moins de 16 pouces de mouvement.

Pluvide Plavelle.

N. B. Comme l'article ci-dessus me paraît être d'un intérêt général, je prie ceux de MM. les Editeurs (dans cet Etat comme dans les autres) qui auraient quelque place dans leurs colonnes, de vouloir bien le répéter.

2 mai

LES soussignés viennent de recevoir par les paquebots [illegible] et New-York,

Ditto en Bombasine,
Ditto en Bombaset et Circassienne,
Gilets à manche en toile de Hollande
Ditto " en toile blanche,
Ditto " en bombasine et bombaset,
Ditto " en circassienne et printannière,
Pantalons de crépon et bombasine
Ditto de bombaset et circassienne,
Ditto de coutil blanc et gris,
Ditto de toile blanche et grise,
Ditto de printannière à la mode,
Gilets de fantaisie en basin blanc, piqué et rayé
Ditto en poil de chèvre,
Ditto en soie, noire, unie, et rayée,
Ditto en soie, de couleur,
Chemises de toile fine et commune, garnies et unies,
Bretelles en soie et à ressorts, Mouchoirs poche cou et poche.

Aussi, un joli assortiment de Chapeaux et Souliers les plus à la mode.

MATHIEU & PINTA,
Rue de la Levée, entre Conti et Bienville,
8 avril No 46

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Roxelane, de Bordeaux:

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)
Vin rouge en barriques divers crus,
Vinaigre blanc 1ère. qualité,
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons,
Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne,
Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24 bouteilles,
Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St Julien &c.
Do. do. Gruau Larose, Leoville, Chateau Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles,
Vivres conservés, tels que Sardines crues au beurre et à l'huile, Franboises, Confitures, Fraises, Abricots, Coings &c.
Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 10,00 de caisse,
Liqueurs par caisses de 12 bouteilles.
Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv.
Fil à seine par échevéaux,
Fil de Rennes blanc, fin,
Lignes de pêche,
Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements
De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov

---

REMEDE
Infaillible contre la dyssenterie.

AVIS.—Une ancienne habitante de St. Domingue possède, pour guérir la dyssenterie, un remède qui n'a jamais manqué de produire à ceux qui s'en sont servi, les plus grands soulagemens. Son mode de traitement est fort simple: elle n'exige rien du malade qu'après sa guérison finale; elle traitera gratis les personnes indigentes; ces dernières payant seulement le coût des remèdes.—S'adresser au bureau de l'Abeille. 16 avril.

A VENDRE.—Une jolie petite négresse âgée de 13 ou 14 ans; depuis neuf ans dans le pays. Elle est d'une fidélité à toute épreuve, et est garantie sous tous et quelconques rapports par le bas. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille. 27 avril.